

Questions orales

Des voix: Bravo!

● (1450)

LA CONFORMITÉ DES ANNONCES AVEC LES PRINCIPES DE
L'AVIS DONNÉ AU MINISTRE

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé du multiculturalisme. Il a déclaré ce matin à CTV:

Je ne pense pas qu'un gouvernement devrait dépenser les deniers publics pour faire de la publicité à moins que sa campagne n'appuie une politique approuvée par le Parlement ou reflète largement l'opinion du Parlement.

Étant donné qu'il reste plusieurs étapes de la procédure parlementaire à franchir, c'est-à-dire le renvoi au comité et enfin la formation d'un comité parlementaire mixte qui étudiera les modifications possibles, s'il veut avoir la moindre utilité—et il s'agit difficilement d'une situation approuvée par le Parlement ou reflétant largement l'opinion de ce dernier—le ministre va-t-il promettre à la Chambre qu'il n'y aura aucune annonce contraire aux principes énoncés dans l'avis donné au ministre par ses propres fonctionnaires tant que la question sera devant le Parlement, que ce soit à cette étape, à celle du comité ou à toute étape ultérieure?

L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)): Madame le Président, le député m'a entendu pendant la période des questions et j'ai essayé d'être très clair. Je n'ai pas dit «approuvée par le Parlement», j'ai dit «approuvée en principe», voilà ce que j'ai dit.

Des voix: Non!

M. Fleming: Si le député lit au complet la transcription, il verra ce que j'ai dit et s'il veut en citer une ou deux lignes, libre à lui. Mais c'est ce que j'ai dit hier et j'ai été bien clair là-dessus. Même si j'ai laissé tomber ces deux mots à un moment donné, si le député a écouté pendant un certain temps ou vérifié la transcription, il verra ce que j'ai voulu dire, même s'il hoche la tête.

Il serait stupide de ma part, je pense, de faire la moindre promesse—et je m'étonne que le député le demande—mais je jouerai de mon mieux le rôle qui me revient au cabinet afin de faire connaître à la population canadienne les politiques du gouvernement du Canada et j'ai établi dans quelles conditions je chercherai à le faire.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, un des problèmes qui se posent au Canada c'est la communication des politiques du gouvernement actuel. Ce que je demande au ministre, c'est de savoir s'il veut bien s'engager à ne pas compliquer encore les problèmes du pays en faussant peut-être l'opinion. Veut-il s'y engager?

M. Fleming: Tout d'abord, madame le Président, l'apparente pitié dans les observations du leader de l'opposition à la Chambre, à propos d'une chose aussi fondamentale que l'information de l'opinion canadienne, une semaine après cette ridicule annonce insérée par le parti progressiste conservateur est très bien. C'était son droit, il l'a payée et je m'en félicite, parce

que ceux-là qui parlent du sens des responsabilités, et c'est là que je veux en venir, ont accusé le gouvernement dans cette campagne d'avoir suivi une politique qu'il n'a jamais adoptée.

Des voix: Oh, oh!

M. Fleming: Nous essayons de faire connaître aux Canadiens des politiques qui sont un reflet fidèle d'une bonne part du Parlement ou qui ont même reçu l'approbation de principe. Ou bien mes honorables amis ont le cerveau lent, ou bien ils font preuve d'obstination. J'ai bien fait comprendre dans toute cette période des questions qu'il n'y a pas de campagne en ce moment, qu'il peut y en avoir une et que nous devons en établir les conditions. Je sais bien que vous vous faites les porte-parole des provinces plutôt que de la nation...

Des voix: Bravo!

Mme le Président: A l'ordre, à l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CRÉDIT D'IMPÔT AU COÛT DE LA VIE COMME MESURE DE PROTECTION CONTRE LA HAUSSE DES PRIX ÉNERGÉTIQUES

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Paradant récemment devant l'opinion, le ministre a déclaré dans un discours que je cite:

Dans les prochaines années, la hausse des prix de l'énergie va amputer l'économie canadienne d'une forte tranche de son pouvoir d'achat.

Je demanderai au ministre s'il peut nous donner l'engagement ferme et solennel que toute hausse des prix énergétiques sera accompagnée simultanément d'un crédit d'impôt au coût de la vie, qui en compense les effets pour les Canadiens les moins fortunés qui sont les moins en mesure d'y faire face.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous retardez d'un an, vous avez déjà voté contre cela.

Une voix: Vous avez présenté une motion contre cela.

M. Rae: Oui, un crédit d'impôt au coût de la vie «simultané» pour protéger les Canadiens que la hausse des prix de l'énergie frappe le plus, hausse que le gouvernement semble disposé à accepter.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député me demande de faire une promesse solennelle. Je ne pense pas qu'un homme politique doive agir d'une façon solennelle et, de toute manière, je ne pourrais pas faire aussi bien que les néo-démocrates en chaque occasion. Mais je vais donner une réponse toute simple à la question. Je ne peux faire aucune promesse à ce sujet, qu'il s'agisse d'un crédit simultanément ou décalé.